



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 11 décembre 2010 à Cachan

Rédacteur : Paul Drouot

Le 11 décembre 2010, les membres du conseil d'Administration de la Fédération Française de go se sont réunis au théâtre de Cachan.

Ont participé à cette réunion :

Membres du conseil

Frédéric Renaud, président

Noël Saint-Paul, vice-président (procuration de Pierre Boudailliez, ligue Île de France)

Émeric Salmon, vice-président

Daniel Tosetto, trésorier

Paul Drouot, secrétaire

Chantal Gajdos, présidente de la ligue centre (procuration de Nicolas Clerbout, ligue du Grand Nord)

Luc Ronayette, président de la ligue Rhône-Alpes (procuration d'Alain Veccheider, ligue de l'Est)

Arnaud Krust, président de la ligue Sud-Ouest

Stéphane L'hotellier, président de la ligue Ouest

Vincent Mugnier, administrateur (procuration de François Péchoux)

Consultants et auditeurs libres

Jean-Luc Gaillard, représentant de la ligue Normandie

Fan Hui, salarié

Noguchi Motoki, pédagogue

Michel Trombetta

Antoine Roché



Quorum

10 membres du conseil sont présents et 15 sont représentés.
Le conseil étant composé de 17 membres, le quorum d'un tiers des votants est atteint.

Début 10h40

Ordre du jour

L'ordre du jour a été communiqué aux membres du Conseil d'administration :

1. Point activités Fan
2. Point sur le congrès
3. Point sur le tournoi de Paris
4. Point sur l'embauche de Motoki
5. Compétitions
6. Commission réévaluation des niveaux
7. Proposition de nouveau système de revue électronique et d'almanach annuel
8. Concept de licence loisirs
9. Date de l'AG
10. Divers

La réunion débute à 10h40

1. Point activités Fan

Fan présente ses nouveaux livres, deuxième et troisième volumes de sa série « Pas à pas ». Il demande s'il est possible que la FFG l'aide à les mettre en avant, sur le site par exemple. Le CA a quelques réticences à faire de la publicité pour les livres d'un seul pédagogue, même s'il s'agit de son salarié. Néanmoins, Le bandeau FFG inséré sur la couverture ainsi que les droits d'auteur de 1% directement dus à la FFG sont des arguments qui semblent le justifier.

Par ailleurs, Fan veut gérer directement les infos le concernant sur le site. Il souhaite aussi enregistrer ses cours. Luc lui oppose les problèmes techniques. Qui s'occupe du stockage des données, des enregistrements ? Fan pense de plus en plus aux traces audio et vidéo. Se posent ensuite les problèmes d'accès. L'accès doit-il être réduit au bénéficiaire du cours, moyennant une légère augmentation des tarifs comme le suggère Fan ? Certains contenus devront être en libre accès pour les licenciés, tel le commentaire de la finale du championnat de France par exemple.

Fan propose d'acheter un nouveau site. Tout le monde dit que le site de la fédé est dédié à ce type d'activités. Personne ne se rappelle du volume disponible sur ce site, mais on ne semble pas souffrir de problème de place (après vérification, il y a aujourd'hui 560G de disponibles, pour 80 d'utilisées). Fan doit contacter les webmestres à cette fin.



Daniel présente ensuite l'aspect comptable du contrat de Fan. Un point sur les heures effectuées montre qu'il a déjà et pour la première fois dépassé son volume horaire. Il lui reste en plus un certain nombre d'heures à faire pendant le mois de décembre. Ce volume aurait plutôt tendance à augmenter pendant les années suivantes. Fan est aujourd'hui à temps partiel (60 %), et il perçoit 1005 euros nets mensuels, congés compris. Ce contrat coûte à ce jour 1430 euros par mois. Les rentrées 2010 approcheront 30 000 euros. La question d'une meilleure rémunération est alors posée. La convention votée au CA du 17/07/10 semble n'être une solution qu'à court terme. En effet, elle implique que Fan transmette tout une batterie de justificatifs lors de son séjour en Chine. Son montant ne peut pas être démesuré par rapport au salaire et rien ne dit que Fan ira en Chine tous les étés. Daniel présente une simulation du salaire de Fan avec un passage à temps plein. Les recettes ne couvriraient plus le salaire puisque les charges patronales seraient à taux plein. Un passage à 80 % semble plus envisageable et Daniel va fournir une nouvelle simulation (une simulation à 75% semble finalement optimale).

Chantal pose enfin la question du budget Fan pour le congrès : le bureau doit donc réfléchir sur le nombre d'heures de Fan mises à disposition pour le congrès.

2. Point sur le congrès

Chantal Gajdos représente l'organisation du congrès.

Nous comptons aujourd'hui plus de 200 inscrits.

Le constat général est que beaucoup de choses avancent mais un peu trop doucement.

Les demandes de subvention auprès des pouvoirs publics n'ont pas porté encore leurs fruits. Sur les quatre dossiers envoyés (Mairie de Bordeaux, de Talence, département et région), seul le Conseil régional a répondu, négativement.

La venue des différents professionnels commence à s'éclaircir. Fan s'occupe du volet ligue chinoise. Des professionnels coréens résidant en Europe devraient être présents. Du côté des Japonais, Chizu Kobayashi est notre intermédiaire. Takemiya, Redmond et O Meien l'accompagneront. Leur venue est sponsorisée par la Fondation Sakakawa. Seulement, le sponsor veut imposer une entrée payante en signe de respect pour ces professionnels. Habituelle lors des congrès américains, cette pratique peut nous mettre mal à l'aise. Surtout, les Japonais n'interviendront principalement qu'à travers des sortes de *Master course*, accessibles uniquement à un nombre réduit de personnes (à priori de jeunes joueurs forts). Chantal souligne qu'il est dommage que tout le monde ne puisse pas profiter de la présence de tels professionnels, surtout si ces *master course* sont à la charge du budget du congrès.

Trois sponsors sont aujourd'hui acquis. Pandanet pour le tournoi de ligue européenne, l'association japonaise de Pair go pour le tournoi de pair go, et un distributeur de thés chinois pour l'ensemble du congrès. Le campus de Talence refuse à priori tout affichage non mobile, ce qui peut être très dommageable. Frédéric Renaud va se renseigner plus précisément sur les modalités de présence des noms des sponsors. De même, EurogoTV demande habituellement une affiche en second plan ; un insert directement sur l'image pourrait être tout aussi voyant.



L'organisation doit aussi demander un accès aux amphithéâtres pour les cérémonies d'ouverture et de fermeture. Ces différentes cérémonies pourraient être organisées hors du campus pour contourner ce problème d'affichage

La question d'une éventuelle conférence de presse est aussi posée. Le week-end du milieu semble le plus approprié, et il est nécessaire d'établir un budget afin de le soumettre au sponsor.

En terme de matériel, les inventaires sont aujourd'hui faits et le nombre de gobans est à peu près suffisant. En revanche, entre 100 et 200 jeux de pierres et pendules sont à acheter. Le bureau est en contact avec Éric Caudal pour un import de matériel chinois. Il faut donc budgéter une commande précise. Il faut ensuite communiquer dès aujourd'hui auprès des clubs afin qu'ils freinent leurs commandes afin de pouvoir racheter ce matériel au congrès. Paul Drouot s'engage à communiquer auprès des clubs à ce sujet. On recherche encore un responsable du matériel pour le congrès. Un point matériel sera effectué mi-janvier.

La buvette est aujourd'hui l'un des gros points problématiques. Le poste de responsable est vacant, et externaliser la prestation simplifierait grandement les affaires de l'organisation mais ce poste compose l'une des rares rentrées financières directes.

3. Point tournoi de Paris

Antoine Roché est actuellement à la recherche d'un gymnase de la ville de Paris et présente ses différentes avancées et réflexion. Le Forum du tournoi de Paris présente un point très précis fourni par Antoine (cf. annexe I).

Antoine se fait conseiller par quelqu'un qui travaille à la mairie de Paris. L'idée est que la FFG aimerait que ce tournoi revienne aux Parisiens d'une part, et qu'il soit équilibré financièrement d'autre part. Le problème du lieu reste entier à ce jour, et fin janvier reste une date limite avant de resolliciter le lycée d'Antony.

La constitution d'une équipe soudée semble le premier pas vers un bon déroulement. Antoine va donc contacter les différents clubs en ce sens. Le document fourni par Cyril Simonot (<http://ffg.jeudego.org/informations/nouvelles/TdP2007.pdf>) peut constituer une bonne base de travail.

Antoine souhaite par ailleurs créer une association dédiée au tournoi de Paris, afin d'avoir une meilleure visée d'ensemble (circuit de décision plus court, budget plus clair ...) Il est aussi à la recherche d'un webmestre.

Il ne souhaite pas être directeur d'une équipe qui n'existe pas encore, mais veut bien chapeauter le tout en attendant.

4. Point sur l'embauche de Motoki

La problématique est aujourd'hui d'être autorisé à déposer un dossier. Motoki se fait aider par un avocat. La promesse d'embauche est toujours d'actualité. En attente de jugement, Motoki n'est pas expulsable.



5. Compétitions

Plusieurs points sont à l'ordre du jour dans les différents règlements des compétitions :

Règlement compétition par équipes

Le CA s'accorde sur la nécessité d'une licence en cours. Suite aux sélections pour le tournoi Pandanet (ligue européenne), réalisées un peu dans la hâte, le bureau s'engage à être plus vigilant et à solliciter la commission compétition.

Un règlement pour les WMSG qui auront lieu à Manchester en 2012 sera étudié une fois que des précisions sur le déroulement de la compétition seront apportées.

De façon générale, le CA vote que la sélection pour les compétitions internationales par équipe supérieure ou égale à 5 joueurs soit proposée par la commission des compétitions, fondée en partie sur la participation à des compétitions FFG, avalisée par le bureau (1 abstention, 14 pour).

La proposition d'une création de lots en argent pour le 3^{ème} tour est refusée (9 contre, 4 absentions, 2 pour).

Le problème de la participation des étrangers est posé à nouveau, en particulier pour le cas de Fan. Doit-il être encouragé à jouer alors que sa présence est aussi nécessaire pour les commentaires de parties ?

Modifications mineures

Sont votés :

- Passage de la barre de qualification directe pour le dernier tour du championnat de France open de 350 à 300 (12 pour, 2 abstentions, 1 contre).
- Les 8 premiers de ce même championnat sont qualifiés pour celui de l'année suivante, au lieu de tous les joueurs à 5 victoires (4 abstentions, 11 pour).
- Les parties du quatrième tour se jouent dorénavant en 1h30 par joueur, au lieu de 1h15 (15 pour)

6. Commission réévaluation des niveaux

Michel Trombetta réexplique le fonctionnement de cette commission, qui se base sur la sous-évaluation des joueurs en kyu. La coexistence des échelles française et européenne semble aujourd'hui inévitable, puisque nous voulons pouvoir agir directement sur les niveaux de nos joueurs.

Michel souligne que la communication autour de cette commission n'est pas suffisante. De manière générale, le CA renouvelle sa confiance et demande à la commission de choisir les référents qu'elle souhaite. Des référents de différents niveaux sont nécessaires pour évaluer l'ensemble du spectre de l'échelle.

Il est proposé de limiter le nombre de réévaluation dans une année pour un même joueur mais le CA pense qu'il est dommage de s'enlever cette possibilité. Tout le monde s'accorde pour une réévaluation avec une orientation de la marge d'erreur plutôt à la baisse qu'à la hausse. Le CA vote son accord pour une réévaluation minimale de 2 niveaux au lieu de 3 (5 abstentions, 10 pour).



7. Proposition de nouveau système de revue électronique et almanach annuel

Frédéric Renaud et Noël Saint-Paul veulent proposer une revue électronique avec confection d'un almanach papier annuel. Le CA effectuera une proposition lors de l'AG.

8. Concept de licence loisirs

L'idée d'une licence loisir à prix réduite (sans tournoi ou avec un seul tournoi) est débattue. Cette licence ne concernerait en fait que les adultes salariés, puisque tous les autres joueurs bénéficient déjà de licence à prix réduit.

Le CA insiste sur le problème de la revue qui est la priorité de la prochaine AG. Cette idée de licence passera donc en second lieu.

9. Date de l'AG

La CA décide de la date de l'Assemblée générale : 12 mars à Paris. Emeric Salmon se charge de trouver le lieu.

10. Divers

- Gratification des bénévoles

Pierre Boudailliez a proposé par mail une gratification des bénévoles dans les salons (10 euros sur justificatif), ce qui représenterait 900 euros pour la ligue Île de France. Le CA ne voit pas pourquoi il avantagerait tel ou tel bénévole, telle ou telle ligue. Daniel Tosetto oppose un non de principe, pour des raisons d'essence même du bénévolat. Le CA prend néanmoins bonne note du caractère particulier de la Japan Expo, qui est un événement largement national. Le CA a pris note du besoin d'un support de la FFG pour toutes les manifestations à caractère national et traitera ces événements au cas par cas.

- Circuit des licences

Luc Ronayette aimerait simplifier le circuit des licences. Le système actuel des bordereaux nécessite l'envoi de deux chèques, un pour la FFG et un autre pour la ligue. Luc propose, sur une idée de François Péchoux, de tout envoyer à la FFG qui redistribuera aux ligues au printemps avec un ajustement en fin d'année. L'idée est de simplifier la tâche des responsables de club.

- Publication du bilan

Luc se plaint de la diffusion irrégulière du bilan financier de la FFG. Il sera donc communiqué mensuellement aux membres du CA(cf. annexe II) en plus des membres du bureau.

Fédération Française de Go
B.P. 95 – 75262 PARIS Cedex 06
site FFG : <http://ffg.JeuDeGo.org>



- Demande de stages formateurs/initiateurs.

Un stage sera organisé à Paris lors du premier trimestre 2011. Les différentes ligues aimeraient en accueillir. La ligue de l'Ouest aurait par exemple un minimum de 15 personnes intéressées. Le CA rappelle à ce sujet que la FFG n'a pour l'instant pas de responsable formation.

- Responsable matériel

Jean-Luc Gaillard est proposé au poste de responsable matériel et donnera sa réponse lors de la prochaine AG.

Fin de la réunion : 17 heures

Annexes

- I. Avancées d'Antoine Roché sur le tournoi de paris
- II. Bilan financier
- III .Compte de résultat synthétique



ANNEXE I : Avancées tournoi de Paris

Point d'avancement, suite au CA fédéral du 11 décembre 2010 à Cachan

Salle d'accueil :

- la FFG a demandé à la Ville de Paris un gymnase pour les 23,24 et 25 avril 2011. deux canaux sont utilisés : la Maire du XIIe, et la DJS – Service des Sports
- ce service instruit notre demande et me rappellera la semaine prochaine.
- au cas où nous n'aurions pas de réponse assez tôt, la FFG, grâce à son Président, dispose d'un plan B au Lycée d'Antony (comme l'an dernier)

Site web

- le site 2008 est le plus abouti, il pourrait servir de modèle pour 2011
- le Bureau fédéral contacte son designer Antoine CORRE

Constitution d'une équipe :

- le CA fédéral souhaite vraiment que les forces vives locales ou régionales prennent en main ce tournoi avec autonomie et responsabilité.
- à vous de jouer !

Pour ma part,

à propos du Tournoi de Paris partagez-vous quelques unes de ces idées ?

- il revient aux parisiens d'être moteur pour l'organiser.
- on a besoin de jeunes motivés
- un héritage est à transmettre : tout le travail fait depuis 30 ans par les équipes bénévoles successives, et son résultat en notoriété et en participation
- l'année 2011 sera celle du Go en France avec l'accueil du Congrès Européen

partagez-vous quelques unes de ces motivations ?

- ce serait dommage de bâcler l'édition 2011 faute de compétences et de préparation suffisante, et de compromettre ainsi les éditions ultérieures.
- à l'étranger le Go français sera jugée aussi sur la qualité du Tournoi de Paris

Etes-vous optimiste sur le sujet ?

- se trouvent en Ile-de-France toutes les volontés et compétences nécessaire
- nous sommes dans les temps – à condition de ne pas en perdre – pour rassembler une équipe compétente et construire un Tournoi réussi

Fédération Française de Go
B.P. 95 – 75262 PARIS Cedex 06
site FFG : <http://ffg.JeuDeGo.org>



- les secteurs où nous avons du retard seront traités à temps :
- 1 an de retard pour la recherche de salle, mais j'y travaille et on a un plan B
- 6 mois de retard pour le site 2011, toutefois le site 2008 pourrait servir de modèle

Etes-vous disponible pour une contribution en 2011 ?

- prendre en charge la responsabilité d'un secteur
- être équipier lors du week-end de Pâques

Fédération Française de Go
B.P. 95 – 75262 PARIS Cedex 06
site FFG : <http://ffg.JeuDeGo.org>



Les références

Le guide de l'organisateur par Cyril Simonot

<http://ffg.jeudego.org/informations/nouvelles/TdP2007.pdf>

site FFG / annonce 2009 12 08

Le site du Tournoi International de Go de Paris 2008

<http://paris2008.jeudego.org/index.php?page=accueil>

site FFG / annonce 2008

Mon objectif 2011

- je cherche à constituer une équipe efficace, sans surcharge individuelle, et donc suffisamment nombreuse. Nous sommes dans les temps pour cela.
- Si vous avez une motivation pour le Tournoi de Paris, si vous souhaitez le pérenniser, nous pouvons sûrement travailler ensemble.

Mon expérience

- j'ai contribué à l'organisation de plusieurs tournois, dont celui de Paris, avec différentes équipes, et à tous les postes. Je connais le travail en amont que représente un Tournoi de Paris ponctuel et bien géré.
- Les bonnes années on a recruté assez tôt et sur une base associative large

Ma contribution pour 2011

- la DJS de la Ville de Paris a reçu les demandes FFG, et les instruit
- Davantage si mes appels et mon réseautage trouvent un écho

Pour la suite

une réflexion peut être utile dans plusieurs domaines,

Fédération Française de Go
B.P. 95 – 75262 PARIS Cedex 06
site FFG : <http://ffg.JeuDeGo.org>



- ce tournoi doit retrouver son public en 2011, que souhaite-t-il ?
- j'ai idée qu'un tournoi économe du temps de son public pourrait plaire
- tout ceci implique des choix de lieu, d'horaires, et d'organisation
l'équipe 2011 aura la responsabilité d'améliorer l'existant
- un forum collaboratif ouvert en lecture au public serait un plus, non ?

- enfin le Tournoi de Paris ne mérite-t-il pas d'être la priorité n°1 d'une association ?
Laquelle se dotera des moyens nécessaire pour les éditions ultérieures ?

Antoine Roché

La Varenne St Hilaire, le 16 décembre2010



ANNEXE II : Bilan synthétique

LIBRETI : FEDERATION FRANCAISE DE GO

bilan synthétique

LE 14/12/2010

FEDERATION FRANCAISE DE GO

BILAN SYNTHETIQUE

Edition du : 01/01/2010 au 10/12/2010

Avec brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N			N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	1 875	304	1 571	345	- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I	1 875	304	1 571	345	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	39 117	29 627
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	22 410	9 490
Marchandises	826		826	1 669	Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	61 527	39 117
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	1 620		1 620	1 666	Dettes		
Autres	(28 614)		(28 614)	700	Emprunts et dettes assimilées	(439)	
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	93 537		93 537	60 463	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse					Autres	1 988	12 069
TOTAL II	67 369		67 369	64 498	TOTAL III	1 549	12 069
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)	5 864	13 657
TOTAL GENERAL (I+II+III)	69 245	304	68 940	64 843	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	68 940	64 843



ANNEXE III : Compte de résultat synthétique

Dossier : FEDERATION FRANCAISE DE GO

Compte de résultat synthétique

Le 14/12/2010

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

FEDERATION FRANCAISE DE GO
 Edition du : 01/01/2010 au 10/12/2010

Avec brouillard Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	139 835	106 602
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	105 007	83 038	Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	1 400	
Rémunération du personnel	12 793	14 783	Produits financiers	786	443
Charges sociales	1 630	1 847			
Dotations aux amortissements	152	99			
Dotations aux provisions					
Autres charges	595	95			
Charges financières	34	16			
TOTAL (I)	120 211	99 879	TOTAL (I)	142 022	107 044
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)		320	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	600	2 645
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	120 211	100 199	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	142 622	109 689
BENEFICE OU PERTE	22 410	9 490			
TOTAL GENERAL	142 622	109 689	TOTAL GENERAL	142 622	109 689